
La crise financière internationale et ses conséquences particulières sur les économies des pays du Sud (en particulier celles de l'Afrique) viennent de redonner une actualité étonnante au film *Bamako* du cinéaste d'origine mauritanienne Abderrahmane Sissako. Plus que jamais ce long-métrage de fiction-réalité prend un sens, malheureusement douloureux, par rapport au destin des sociétés et des peuples africains.

Pour comprendre cette œuvre cinématographique remarquable, il faut remonter aux exodes d'émigrants clandestins fuyants la famine des pays subsahariens de l'Afrique de l'Ouest. Pendant longtemps, la destination principale de ces migrants était les enclaves espagnoles de Ceuta et Melilla où la mort pouvait être au rendez-vous. Selon Médecins Sans Frontière, 6300 Africains sont morts, ces dernières années, en tentant d'entrer en forces à l'intérieur de ces enclaves, forteresses avancées de l'Europe rêvée. Plus particulièrement, ce qui frappa les esprits de l'opinion publique internationale, dont celui de Abderrahmane Sissako, furent les événements de l'automne 2005 où 15 Africains (pour la plupart des Maliens) périrent sous les balles marocaines et espagnoles, en tentant d'escalader les doubles clôtures de barbelés qui enserrent les enclaves de Ceuta et Melilla. Des dizaines d'autres migrants y furent blessés. Ces tragiques événements, largement médiatisés et commentés, remirent sous les projecteurs la situation des pays d'origine et la responsabilité de l'Occident dans la dérive du continent. Au Mali, les événements de Ceuta et Melilla donnèrent à des manifestations et furent le déclencheur d'une prise de conscience de la société civile. Voilà pour ce qui est de l'origine du film *Bamako*.

Le point de vue cinématographique de celui-ci repose sur un réquisitoire contre le

Un procès à Bamako

Brahim Hadj Slimane

diktat des institutions financières occidentales : le FMI, la Banque Mondiale et l'OMC. Abderrahmane Sissako a choisi de tourner son film dans la maison familiale d'un quartier populaire de Bamako. Mélé, chanteuse de cabaret de son état, se fait belle, avant de traverser fièrement la cour de la maison que sa famille partage avec d'autres. Son mari Chaka est au chômage, quant à lui. Ainsi, au cœur de la vieille ville malienne de Bamako, doit se tenir un tribunal symbolique à ciel ouvert. Le réalisateur a imaginé de mettre en scène le procès que la société africaine intenterait aux institutions financières internationales, FMI et Banque mondiale. Pour filmer cette métaphore cinématographique, il a convoqué juges en hermine et vrais avocats, comédiens et témoins authentiques, victimes des plans d'ajustement structurel qui ruinent leur pays. Cheminots compressés de la fonction publique et jetés à la rue, paysans réduits à la misère, se voient, dans cette parodie tragi-comique, restituer leur parole vraie, y condamnant la fable de peuples ignorants la source de leurs maux. La sociologue Aminata Traoré, l'économiste Georges Keita dressent, parmi d'autres, un implacable réquisitoire, filmé comme un documentaire. Autour de la cour de justice, la vie de la cour suit son cours. La vie africaine dans son quotidien fait contrepoint aux mots du procès, filmée cette fois au plus près des consciences. Sissako n'épargne pas sa propre société, réfléchissant « l'acculturation », conséquence de l'appauvrissement et le désespoir. Pour cette fable cruelle, Sissako a convoqué ses

amis, l'acteur américain Danny Glover, le réalisateur palestinien Elia Suleiman, Dramane Bassaro, Jean-Henri Roger, Zeka Laplaine et Ferdinand Batsimba, qui se prêtent au jeu comme tous les protagonistes du film. Afin que l'attention du spectateur puisse mieux s'attacher aux arguments du procès, Abderrahmane Sissako l'en éloigne ainsi à quelques reprises, l'une consistant en la reconstitution de l'horrible parcours d'exil qu'ont accompli des immigrés et dont un rescapé véritable a dessiné le récit à la barre. Si le didactisme du film est entièrement assumé, rien de ce qui entoure le procès n'est univoque, le cinéaste démultipliant sens et émotions pour que s'entende mieux un réquisitoire dont les données, pour n'être pas nouvelles, prennent ici une forme et un sens engagé.

Ce qui est remarquable dans ce film (et lui doit, en partie, l'excellent accueil reçu), c'est notamment le dispositif de mise en scène nouveau dans la création et le style du cinéaste mauritanien. Nous voilà à Bamako, dans une cour d'un quartier populaire où se tient le procès de ces grandes institutions financières internationales, alors que tout autour la vie courante se déroule, continue, comme si de rien n'était. Il y a du baroque dans ce film : le tribunal siège sur du mobilier de fortune (tables rustiques, chaises de jardin), tandis que ce qui s'y raconte est de première importance : les rapports Nord/Sud, les grands drames du continent, mais aussi des questions économiques et politiques précises, étendues dans toute leur complexité. Le procès est fictif mais son agencement est

agencé avec un dispositif et un contenu hyperréaliste : plaidoiries, citations de témoins, débats contradictoires, rappels à l'ordre du président, etc. A quelques pas de là, Bamako continue à vivre : des femmes préparent la cuisine, d'autres teignent des tissus, un couple se marie, un autre se sépare, une petite fille est malade, etc. C'est la première réussite du film, cette double vitesse, cette adjonction de rythmes antagonistes qui, dans l'espace resserré de la cour intérieure, ouvre sur de singulières et aléatoires dispositions : cohabitent dans le même plan l'avocat du FMI et une femme qui remplit un seau d'eau en l'écoutant distraitement, derrière tel autre juge des chèvres passent, des gosses apportent les dossiers sur la table du président, une chanteuse part au travail sans un regard pour l'assistance.

Comment, dans une telle disposition, circule la parole ? Là encore, selon un double régime, et même un triple. Parole directe, immédiate, des témoins qui, selon qu'ils soient simples citoyens ou hauts responsables, livrent leur point de vue sans détour ; parole indirecte des magistrats, médiatisée par le langage juridique : plaidoirie un rien ampoulée de certains avocats, roulardise d'autres, etc. Et puis, troisième circulation, la course technique de la parole à travers les micros, qui la relaie pour d'autres auditeurs, qui ne siègent pas dans le public du tribunal, mais au-dehors, de l'autre côté du mur de la cour : au bout d'un fil pendouille un haut-parleur qui relaie les débats jusque dans la rue animée, dont on ne peut être sûr qu'elle y est indifférente. La multiplicité de la diffusion de la parole se heurte à la diversité des manières d'écouter et se fond en elle : dispositif compliqué du procès contre simplicité étrange de la réception, que Sissako filme si bien.

Ce n'est pas tout : il y a encore, dans *Bamako*, une séquence de western spaghetti jouée par une poignée internationale de mercenaires (Elia Suleiman, Jean-Henri Roger, Danny Glover), et une autre trouée de la sorte, les images d'émigrants perdus dans le désert sur la route de l'eldorado européen. C'est dire la variété et la richesse de ce film qui demeure lui-même partagé entre pessimisme sans retour et ouverture vivifiante et comme revigoré par cette rêverie juridique. Les témoins de l'accusation les plus lucides ne cessent de l'affirmer, dans la cour d'une ville pauvre d'un pays pauvre dans un continent pauvre : l'Afrique n'est pas victime de sa pauvreté, mais de sa richesse.

A propos de son film, voici un aperçu de ce qu'en dit Abderrahmane Sissako lui-même :

L'autre raison qui m'a poussé à faire ce film tient à mon regard sur l'Afrique. L'Afrique non pas comme le continent qui est le mien mais comme un espace d'injustices qui m'atteignent directement. Quand on vit sur un continent où l'acte de faire un film est rare et difficile, on se dit qu'on peut parler au nom des autres : face à la gravité de la situation africaine, j'ai ressenti une forme d'urgence à évoquer l'hypocrisie du Nord vis-à-vis du Sud.... La vraie question est là : aucune juridiction n'existe pour remettre en question le pouvoir des plus forts. Il ne s'agissait pas tant de désigner les coupables que de dénoncer le fait que le destin de centaines

de millions de gens est scellé par des politiques décidées en dehors de leur univers [...] Je voulais donc donner de mon continent une autre image que celle des guerres et des famines. C'est en cela que la création artistique est utile, non pas pour changer le monde, mais pour rendre l'impossible vraisemblable, comme ce procès des institutions financières internationales.

Abderrahmane Sissako, réalisateur d'*EN ATTENDANT LE BONHEUR* (2002), est né en Mauritanie. Il a été formé à l'Institut du Cinéma de Moscou et travaille en France. Il a réalisé *Octobre* (1992), *La vie sur terre* (1997) puis *En attendant le bonheur* (2002)

Fiche technique de *Bamako*

Réalisation : Abderrahmane Sissako
Scénario : Abderrahmane Sissako
Producteurs : Abderrahmane Sissako, Denis Freyd
Sociétés de production : Archipel 33, Chinguitty Films, Mali Images, Arte France Cinéma
en association avec Louverture Film
Durée : 115 minutes
Lieu de tournage : Bamako et Tambouctou
Sortie : mai 2007

